



souveraine^{MC}
ASSURANCE

Fondements en matière du bris des é équipements

© 2020 La Souveraine, Compagnie d'assurance générale, l'une des sociétés du Groupe Co-operators. SouveraineMD est une marque déposée du Souveraine, Compagnie d'assurance générale. Certains produits ne sont pas offerts dans toutes les provinces. Veuillez consulter libellé de la police pour connaître toutes les modalités, y compris les limitations et les exclusions.

Programme

Faites connaissance avec l'équipe

À propos de Souveraine

Historique

Comprendre l'assurance Bris des équipements

Qu'est-ce que l'équipement assuré ?

Les inspecteurs

Conclusion



À propos de Souveraine

Section 2

À propos de Souveraine



Sonia Rivard

Souscripteur, Bris des
équipements



Emmanuel Maris

Souscripteur Spécialiste,
Bris des équipements

À propos de nous

Ce que nous faisons

Nous donnons aux entreprises canadiennes les moyens de réussir en élaborant et en procurant des solutions de gestion de risque qui leur inspirent confiance et appréciation.

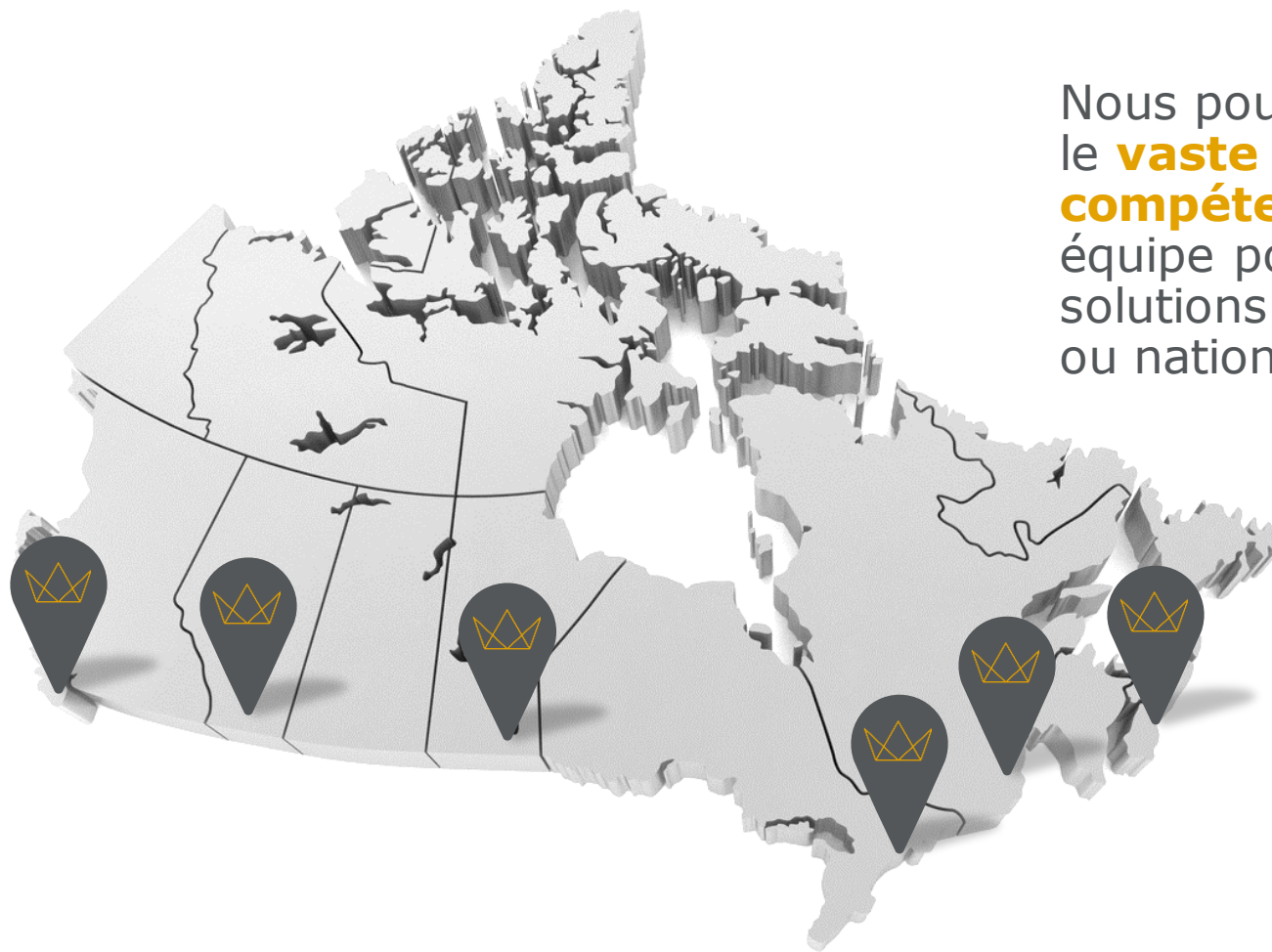
Pourquoi nous le faisons

Nous avons à cœur la protection des entreprises canadiennes et des collectivités qu'elles servent.

Comment nous le faisons

Nous offrons aux entreprises canadiennes davantage de possibilités de se protéger grâce aux solutions que nous proposons.





Nous pouvons compter sur le **vaste éventail de compétences** de notre équipe pour offrir des solutions à l'échelle locale ou nationale.

Avantages du partenariat



Une meilleure expérience

Nous sommes fiers d'offrir un service exemplaire fondé sur la transparence.

Relations

Nous cherchons à développer des relations solides pour favoriser notre réussite commune.



Réponse aux besoins du client

Notre démarche n'est plus axée sur « ce que nous avons à vendre » mais sur les « besoins du client ».

Équipe expérimentée

Nous sommes désireux de transmettre nos connaissances et notre expertise collectives à nos courtiers et aux clients.



Notre solidité financière

- **Nous sommes une filiale en propriété exclusive de Co-operators depuis 1987**
- **En 2019, La Compagnie d'assurance générale Co-operators affichait :**
 - des actifs de 7,5 milliards de dollars
 - des primes brutes souscrites totales de 3,8 milliards de dollars
 - un résultat net de 174 millions de dollars
 - une croissance des revenus (primes brutes souscrites) de 14 %



La Souveraine est fière de s'être vu décerner la note A- (Excellent) par AM Best.

Les solutions de la Souveraine

En tant que principal fournisseur Canadien de produits multilignes d'assurance, nous offrons des solutions dans les secteurs suivants :

- Automobile
- Cautionnements de marché, commerciaux et résidentiels
- Bris des équipements
- Responsabilité civile
- Responsabilité professionnelle
- Biens
- Technologie et cyber





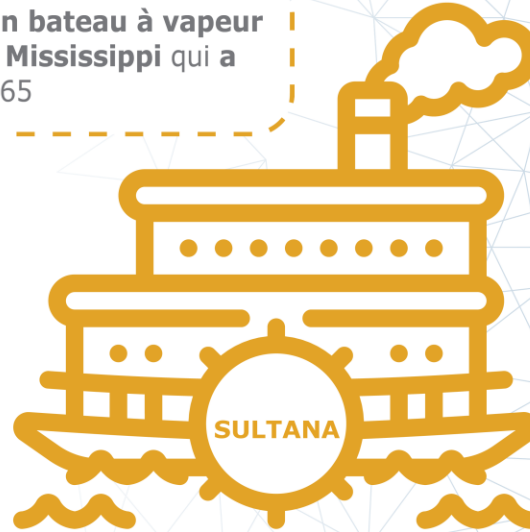
Historique

Section 3

Historique

Le SS Sultana était un bateau à vapeur à roues latérales du Mississippi qui a explosé le 27 avril 1865

Cet événement est la **plus grande** catastrophe maritime de l'histoire des États-Unis



On estime que **1700 de ses 2427 passagers sont morts** lorsque **3 des 4 chaudières du navire ont explosé** et qu'il a coulé près de Memphis

Évolution du terme: « Bris des équipements »

1

INITIALEMENT APPELÉ ASSURANCE CHAUDIÈRE

Des polices d'assurance sont devenues disponibles couvrant l'explosion accidentelle des chaudières. Comprend également un élément d'inspection qui a une valeur considérable pour les assurés.

2

PLUS TARD INCLUS LE TERME MACHINERIE

La couverture s'est élargie pour inclure les machines mécaniques et a continué de s'étendre pour inclure les divers équipements couverts aujourd'hui.

3

ACTUELLEMENT APPELÉ BRIS DES ÉQUIPEMENTS

Ce type d'assurance ne s'appelle communément plus «bris des machines» comme par le passé, mais bien assurance Bris des équipements.



Comprendre l'assurance Bris des équipements

Section 4

Qu'est-ce que assurance Bris des Équipements ?

- Assurance première partie
- Assure contre:
 - perte financière due à des dommages matériels
 - interruption de travail
 - dépense supplémentairerésultant d'une panne de équipements assuré
- Il doit y avoir une panne de l'équipement assuré

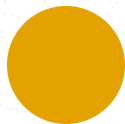


Qu'est-ce qu'un bris?

1.
Soudain
et accidentel



3.
Nécessite la réparation ou le
remplacement de l'équipement



2.
Se manifeste par des
dommages physiques



Les trois
composants
doivent exister
pour répondre
à la définition
de la panne

Mais un bris ne veut pas dire...

- L'épuisement, la détérioration, la corrosion ou l'érosion de matériel
- Le désalignement, la vibration ou l'usure normal
- Le fonctionnement de dispositifs de sécurité ou de protection
- Toute structure, fondation ou monture supportant l'équipement ou une partie de celui-ci.



Qu'est-ce que l'équipement assuré ?

Section 5

Équipements sous pression



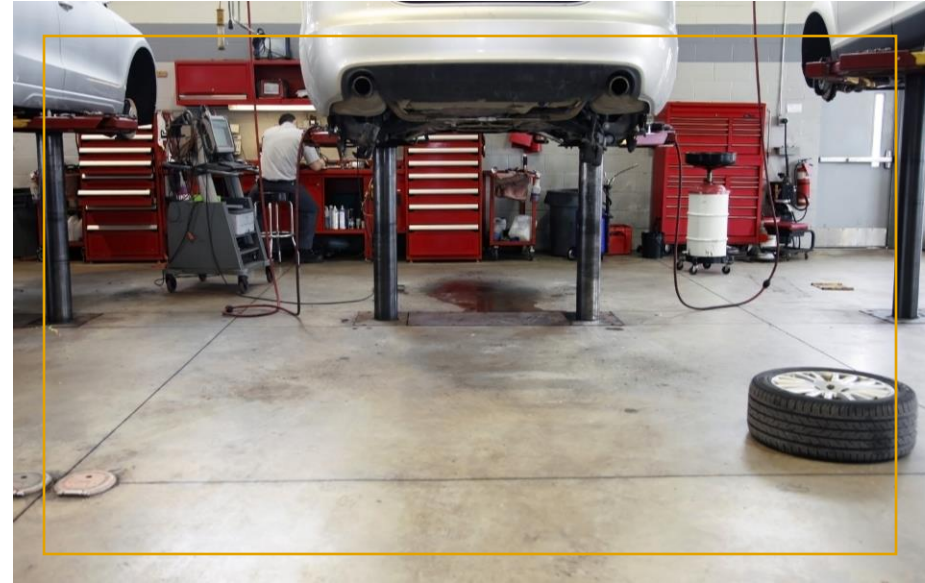
Équipements sous pression

- Réservoir dont la pression interne est différente de la pression atmosphérique
- Équipement produisant:
 - de l'eau chaude
 - de la vapeur
 - de l'air ou des liquides comprimés
 - des gaz



Équipements sous pression – exemple courant

- Chaudières (Aquatubulaire et électrique)
- Cylindres hydrauliques
- Ascenseurs et monte-charges
- Tuyauterie sous pression
- Réservoir d'air



Équipements sous pression – exemple courant

- Cuiseurs
- Stérilisateurs
- Autoclaves
- Systèmes de réfrigération



Équipements sous pression - causes potentielles de bris

- Surpression
- Soudure défectueuse
- Accumulation de tartres (sédiments)
- Manque d'entretien
- Erreur humaine
- Non fonctionnement de dispositifs de sécurité



Équipements sous pression – exemple de sinistre

- Un tube de chaudière s'est rompu ne causant aucun dommage sauf à la chaudière.
- Les dommages étaient le résultat d'un choc thermique dû à la défaillance de son coupe-circuit pour bas niveau d'eau et du contrôle de remplissage. Essentiellement, la chaudière a fonctionné à sec et les tubes de la chaudière se sont fissurés et se sont brisés.
- Coût de remplacement complet de la chaudière: 38900 \$





Équipements mécaniques

Équipements mécaniques

- Équipements utilisés pour la production, la transmission ou l'utilisation de courant mécanique



Équipements mécaniques - exemple courant

- Compresseurs (système de climatisation)
- Génératrices
- Moteurs
- Pompes
- Ventilateurs
- Alternateurs



Équipements mécaniques – causes potentielles de bris

- Mauvaise conception de l'équipement
- Fatigue du métal
- Manque de lubrification
- Erreur de l'opérateur ou dans l'assemblage de l'équipement
- Utilisation excessive de l'équipement
- Corps étranger



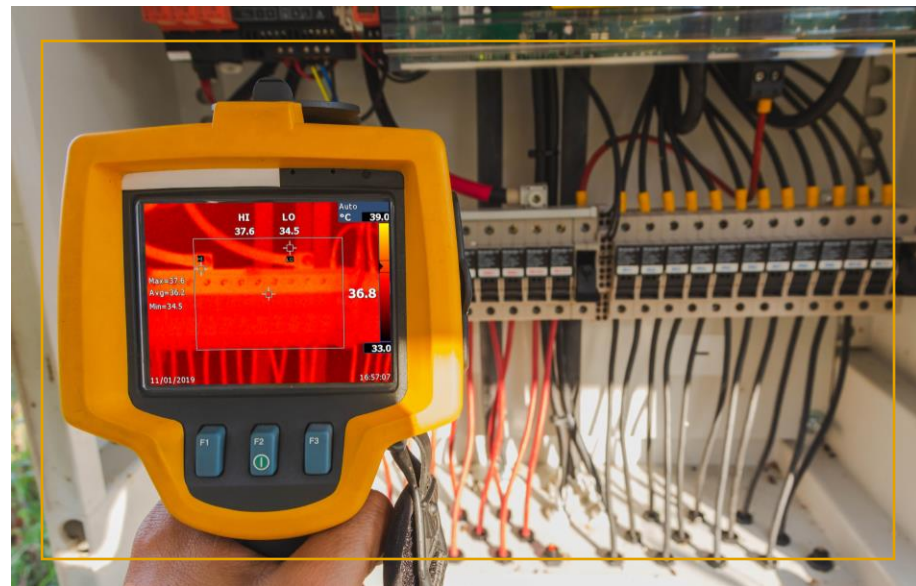


Équipements électriques

Équipements électriques - exemple courant

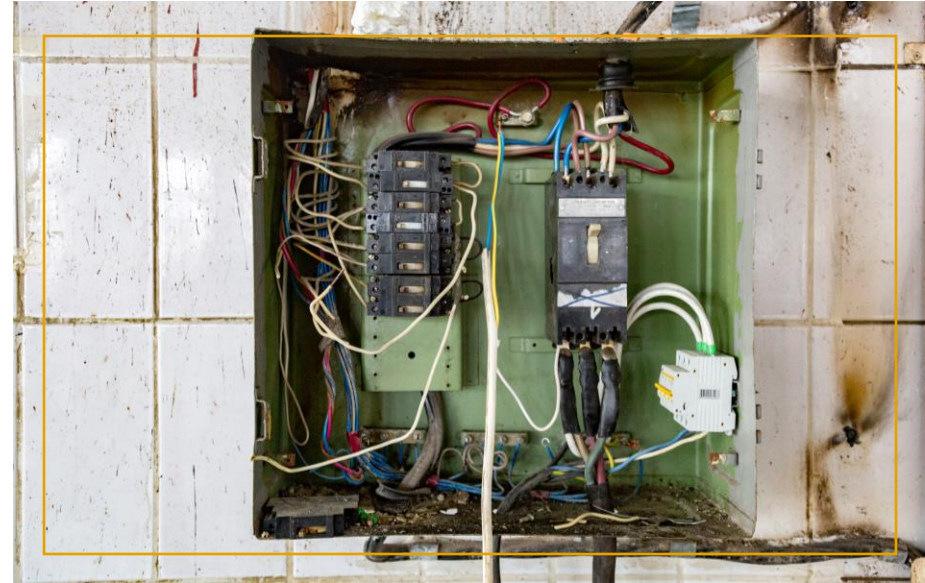
Tout équipement produisant, transmettant ou utilisant de l'énergie électrique:

- Transformateur
- Panneaux de distribution électrique
- Câbles
- Moteurs électriques
- Disjoncteur (dispositifs de sécurité)



Équipements électrique – causes potentielles de bris

- Surtension / Fluctuation électrique
- Court-circuit
- Arc Électrique
- Erreur humaine
- Détérioration de l'isolant
- Humidité
- Présence de rongeurs





Climatisation & Réfrigération

Équipements de climatisation & réfrigération

- Les unités de climatisation et de réfrigération sont les sources de sinistres les plus courantes en matière de Bris des équipements
- Elles renferment plusieurs composantes différentes
- Les pertes peuvent être considérables et difficiles à remplacer
- Les bris de cette nature peuvent entraîner des pertes d'exploitation et la détérioration de produits périssables



Équipements de climatisation & réfrigération - Exemples de biens périssables

- Fruits et légumes
- Viandes / Poissons
- Produits laitiers
- Fleurs
- Médicaments



Équipements de climatisation & réfrigération – causes potentielles de bris

- Fuite de réfrigérant (Pression)
- Bris du compresseur (Mécanique)
- Bris du thermostat (Électronique)
- Bris du moteur du compresseur (Électrique)
- Maintenance inadéquate (accès difficile)
- Corps étrangers
- Erreur humaine

** Coûts supplémentaires: location d'une grue pour remplacement

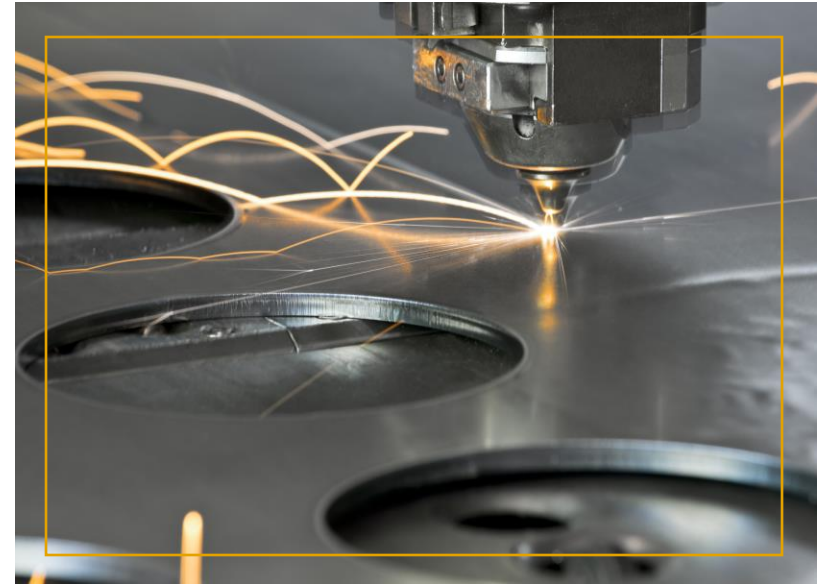




Machines de production

Machines de Production

- Toute machine complète de production servant à transformer, former, tailler, façonner, broyer ou transporter des « matières premières », des « produits en cours de fabrication » ou des « produits finis ».



Machines de Production - types de machines

- Imprimeries
- Machines CNC
- Extrusion / Injection
- Systèmes automatisés (robots)
- La majorité des équipements sont fabriqués en Europe ou en Asie, ce qui rend la réparation ou le remplacement de l'équipement coûteux en cas de dommages directs et d'interruption d'activité





Autres Garanties

Section 6

Assurance des données

- Si, à la suite d'un « bris », des « données » sont perdues ou endommagées, l'assureur paiera les coûts liés à la collecte ou à la reproduction des « données ».
- L'assureur ne paiera pas pour les « données » perdues ou endommagées à la suite d'erreurs de programmation.



Frais supplémentaires

- La présente assurance s'étend aux « frais supplémentaires » nécessaires engagés par l'assuré afin de reprendre, autant que possible, ses activités professionnelles « normales » à la suite d'une interruption découlant directement d'un « bris ».



Matières dangereuses

- Si une matière dangereuse est impliquée ou libérée en raison d'un bris l'assureur paiera les coûts supplémentaires nécessaires à la réparation, au remplacement, à la « dépollution » ou à l'élimination des « biens assurés » touchés.



Détérioration des produits

- L'assureur paiera pour la détérioration de « produits » si celle-ci résulte directement d'une variation de température ou d'humidité découlant directement d'un « bris » survenu sur une situation assurée ou sur les « lieux assurés ».





Les inspecteurs

Section 7

Les inspections

- Certaines chaudières et certains réservoirs sous pression doivent, en vertu de la loi, être inspectés et certifiés tous les ans, tous les deux ans ou tous les trois ans, selon leur nature.
- Ces inspections sont obligatoires dans certaines provinces, mais gérées par les gouvernements provinciaux dans d'autres.





**Si vous avez des questions, veuillez
contacter :**

Sonia.Rivard@sovgen.com

Emmanuel.Maris@sovgen.com

Merci

Visitez
www.souveraineassurance.ca